

Politique environnementale du site







Le développement responsable est l'une des quatre ambitions du Groupe PSA.

Le respect de l'environnement en est l'un des piliers.

Convaincue que l'amélioration des performances économiques du site est indissociable de l'amélioration de ses performances environnementales, la direction du site de Poissy réaffirme son engagement en faveur d'une production automobile responsable et respectueuse de l'environnement.

Cet engagement se décline en 4 axes majeurs :

-  **La conformité aux exigences légales** et aux autres exigences auxquelles nous souscrivons.
-  **Une démarche d'amélioration continue** du système de management environnemental afin d'améliorer la performance environnementale et la **prévention** des pollutions
-  **L'implication de l'ensemble du personnel**, à tous les niveaux et dans toutes les fonctions.
-  **La protection des milieux naturels** et le **respect du cadre de vie des riverains** par :

- Une utilisation contrôlée de la ressource en eau.
- La maîtrise de nos consommations d'énergie.
- La diminution de nos émissions de Composés Organiques Volatils issus de notre activité de peinture.
- La réduction de nos déchets.
- La limitation de notre impact sonore et olfactif.
- La maîtrise de la qualité de nos rejets aqueux.

De l'opérateur au directeur, chaque collaborateur, chaque partenaire, chaque sous-traitant du site, a un rôle à jouer dans la mise en œuvre de cette politique.

Je m'engage à promouvoir la politique environnementale du site, et examiner régulièrement notre performance environnementale et à prendre avec le Comité de Direction les décisions nécessaires pour faire de Poissy un site toujours plus respectueux de son environnement et de ses riverains.

Frédéric Przybylski
Directeur du site de Poissy

Chacun de nous est acteur de la politique environnementale.

Ces exemples illustrent la manière dont elle est mise en œuvre sur le site.

S'assurer
de la bonne application de la réglementation

Réduire
les consommations d'énergie

Maîtriser et réduire la consommation d'eau

Réduire les émissions de COV
(Composés Organiques Volatils)



Garantir
et améliorer
le tri des déchets

Limiter
la consommation d'huile

Maîtriser
les rejets aqueux

Gérer
les produits chimiques